

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - **Mairie de Saint Marcel de Félines**

☎ 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr

www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 57 – 3ème trimestre 2022

NUMERO 57

JUILLET 2022

EDITO

Ce vendredi 1er juillet s'est produit un grave accident à la sortie du bourg en direction de Néronde. Le choc entre une voiture et un jeune cycliste a été violent. C'est un deuxième accident sur la commune en peu de temps et dont l'issue aurait pu être dramatique. Deux accidents ayant impliqué des félinois. Il n'y a pas de coïncidences hasardeuses dans ce constat. La majorité des drames de la route se déroulent à proximité de chez soi sur des routes connues.

Je constate que certaines voies communales étroites, sinueuses sont utilisées comme coursiers. Raccourcis de quelques minutes sur lesquels on espère gagner du temps, récupérer les minutes de retard. Connaissant chaque virage, on finit par rouler vite, trop vite.

Vendredi, notre jeune cycliste s'en est sorti avec une blessure majeure au visage sans conséquence si ce n'est une belle cicatrice. Une issue heureuse que l'on doit au casque et à la prudence de la conductrice dont la vitesse maîtrisée a limité la gravité du choc.

Pour passer un bel été, partageons la route en protégeant tous les usagers dont les cyclistes et les marcheurs qui sont les plus vulnérables.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

COMMEMORATION DU 08 MAI



Ce 8 mai, jour de la fin de la guerre de 1939-1945, se réunissaient une nouvelle fois, anciens combattants, enfants élus du Conseil Municipal des Enfants, élus, félinois pour rendre hommage à toutes les victimes de cette guerre. A l'issue de la cérémonie, la population était cordialement invitée à prendre le verre de l'amitié au bar/restaurant à l'Assiette de St Marcel. Nous espérons que vous serez nombreux le 11 novembre prochain pour honorer, en ces temps troublés, nos anciens combattants et entendre une parole rare ; celle de ceux qui ont connus les horreurs de la guerre et qui nous invitent à la cohésion et à la fraternité.

DEFIBRILLATEURS



La commune s'est dotée depuis quelques années de trois défibrillateurs.

Le premier est situé à l'entrée de la salle de la Maison du Temps Libre, le deuxième est posé à l'intérieur du local du football et le troisième se trouve sur la façade de la Ruche.

Récemment, un autre défibrillateur a été installé à l'extérieur de la crèche ; défibrillateur installé par les services techniques de la Communauté de Communes de Forez Est.

BIBLIOTHEQUE



Le dernier raconte-tapis de l'année scolaire aura lieu le samedi 9 juillet de 10h00 à 11h30. La bibliothèque sera fermée du 31 juillet au 5 septembre inclus. Réouverture mardi 6 septembre : permanence de 17h00 à 18h30.

Le livre qui trotte est à votre disposition en libre-service toute l'année, dans l'ancien local de la bascule sur la place du village. N'hésitez à venir emprunter un ou plusieurs livres qui vous intéressent, mais pensez aussi à les rapporter afin que d'autres lecteurs en profitent, sinon notre coin lecture va s'appauvrir.

Vous pouvez aussi déposer des livres que vous désirez partager.



ECOLE PUBLIQUE



C'est dans le magnifique décor du Château de St Marcel de Félines que 12 classes du secteur USEP de Feurs se sont retrouvées les 10,12 et 13 mai derniers pour danser, développer leurs compétences artistiques et se produire en spectacle. Ces journées, organisées par les enseignants de l'USEP, en partenariat avec la Compagnie Dynamo et le Château, ont permis aux élèves de produire la chorégraphie construite en classe avec leur maîtresse devant leurs camarades dans la grande salle du château. A l'issue de chaque prestation, Rosa, danseuse professionnelle de la Compagnie, leur a offert sa propre interprétation de leur thème en dansant sur leur musique et en reprenant leurs mouvements. Les élèves ont pu également découvrir le château au cours des répétitions et des ateliers artistiques organisés le matin, notamment en dansant dans le théâtre de verdure. En ouvrant ses portes aux élèves pour ces trois journées de rencontre, le château de St Marcel de Félines a été l'écrin idéal pour mettre en valeur le travail des élèves et leurs formidables chorégraphies.

Si vous envisagez la scolarisation de vos enfants à l'école communale pour la rentrée prochaine, il est important de procéder à leur inscription en contactant la directrice au 04 77 66 24 53 ou par mail ce.0420758w@ac-lyon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Il y a quelques mois déjà nous avons travaillé à la conception de panneaux expliquant l'intérêt de la tonte raisonnée.

Ces panneaux ont maintenant été réalisés et sont installés à l'étang à proximité des zones de tonte raisonnée. Vous pourrez les découvrir à l'occasion de vos balades autour de l'étang et pourrez également constater l'impact de ces zones sur la biodiversité et voir, entendre les insectes qui s'y sont installés.



Nous avançons également sur notre projet de poulailler communal et avons, dans ce cadre-là, rencontré une partie des résidents du foyer Roche Félines pour mettre en place un partenariat.

MOUSTIQUES TIGRE : LUTTE CONTRE SA PROLIFERATION

Le moustique tigre, originaire d'Asie, est extrêmement nuisible, avec des piqûres douloureuses et peut être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et de Zika. Sa période d'activité s'étend principalement du début du mois de mai jusqu'à la fin du mois de novembre. Il s'installe facilement dans les zones urbaines et péri-urbaines, principalement en milieu anthropique où stagne l'eau, comme les coupelles des pots de fleurs, les pneus usagés, les gouttières, les bâches...

Afin de limiter l'implantation du moustique tigre ou sa présence dans les secteurs où il est déjà installé, tous les occupants des terrains publics ou privés doivent mettre en œuvre des mesures de lutte visant à détruire leurs lieux de reproduction.

18 communes ligériennes sont aujourd'hui colonisées par le moustique tigre, et 40 % de la population du département vivent dans une commune colonisée.

Au début du mois d'avril, l'ARS a déployé un réseau de pièges pondoirs afin d'enrayer sa colonisation du territoire ligérien.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 100M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (2mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions.

Comment agir chez vous et dans votre quartier?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, broquette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES

GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!

Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.sar.to.fr/moustique-tigre-agis-ensemble

EMPLOIS D'ETE

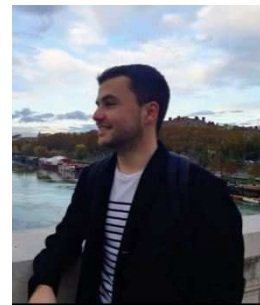


Nathan ODOUARD

Durant la période estivale, trois jeunes viendront renforcer l'équipe technique dans le cadre des emplois d'été.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Magali Gonzales-Jacquemond, Nathan Odouard et Kévin Pardon durant la période estivale.

Ils travailleront chacun 15 jours entre le 18 juillet et le 12 août.



Kévin PARDON



Magalie GONZALES-JACQUEMOND

TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS



Appartement de 95m²

Des travaux d'amélioration à la cantine, à l'école et à la mairie ont été réalisés grâce au soutien financier du Département de la Loire et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ainsi, notre collectivité a pu changer l'ensemble des huisseries situées au-dessus de la mairie mais aussi la réfection de l'appartement de 95m². Dès l'achèvement des travaux, l'appartement sera mis à la location.



Ecole publique



Mairie



Cantine scolaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - CRECHE LES PETITS FELINS

A la crèche, le covid ne nous a pas fait peur ! Au contraire, nous avons décidé de nous pencher sur de beaux projets : un livre et une résidence avec une danseuse professionnelle.

Le premier, témoigne de recettes de familles, d'habitudes...de choses que l'on souhaite transmettre à nos enfants. Nous avons donc réalisé des activités et de nombreuses recettes que nous avons photographiées (et goûtées 😊 !), puis mis en page dans un beau livre.



Puis Sara est venue à St Marcel, une semaine en mai et une semaine en juin. Nous avons fait des séances de danse avec elle. Pour clôturer ceci, nous allons à Feurs le vendredi 24 juin pour assister à son spectacle. Mini-bus, pique-nique...un chouette moment à venir.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Pas de trêve cet été pour le marché du mardi soir, seulement quelques modifications à partir du 19 juillet.

Aurélien (maraîcher) sera présent tous les mardis de 16h à 18h30 sur la place devant La Ruche. Magali (brebis) sera présente tous les 15 jours. L'épicerie de Nelly sera de retour fin juillet et Jean Luc fin août.

Nous vous attendons nombreux Légumes d'été et fromages frais pour de belles vacances

URBANISME



Procéder à des travaux ou constructions (même démontables) sans autorisation d'urbanisme sont des infractions qui vous exposent à des risques :

La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale ou votre responsabilité civile. Les infractions sont notamment constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Vous pouvez donc être poursuivis auprès des juridictions judiciaires que sont le PENAL et le CIVIL.

- par l'administration
- par un tiers
- les recours judiciaires peuvent entraîner des frais ; indemnités ; amendes ; majoration de taxes.....

D'autre part, lors de la cession du bien objet du délit, le certificat de conformité ne pourra pas vous être délivré.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie

Avant de débiter tous types de travaux (plantations, élagage d'arbres, extension, mur de clôture, terrassement...), la réglementation impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone du chantier.

En tant que particuliers, le site <https://www.declarermonchantier.fr/> vous permet d'effectuer cette déclaration gratuitement.

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
mairie@saint-marcel-de-felines.fr
par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :
Commune de Saint Marcel de Félines.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h



Vie associative

CLASSES EN 7

Classes en 7 – L'entre-deux

Il y a 5 ans, nous fêtons une dizaine et dans 5 ans ce sera une autre.

Au milieu, pourquoi ne pas se retrouver pour partager un moment de convivialité ensemble.

Donc à tous ceux qui sont nés en 2017, 2007, 1997, 1987, 1977, 1967, 1957, 1947, 1937, ... habitant sur la commune et intéressé, rendez-vous le **dimanche 18 septembre 2022 à 10h30** à La Ruche.

Faites passer le message à vos classards
et pour les nouveaux arrivants, vous êtes les bienvenus.



FOYER ROCHE FELINES - LA ROCHE A 50 ANS !



Le 17 mai, nous avons fêté les 50 ans de l'association.

A cette occasion, nous avons invité nos proches pour fêter ensemble cet anniversaire. Au programme, scénettes de notre vie quotidienne, chansons interprétées en duo ou en groupe et accompagnées à la guitare. Ensuite, place à la gourmandise avec des petites mignardises et rafraichissements bien mérités vu la chaleur du jour. Nous avons eu le plaisir de faire goûter la bière la « Santé » que nous avons entièrement fabriquée grâce à la brasserie « La part des autres ».

Nous avons terminé l'après-midi en musique avec deux musiciens qui nous ont offert leur « bouquet de chansons ».

Nous avons passé une après-midi agréable et émouvante, tous ensemble.

CLASSES EN 2



Le vendredi 1er juillet dernier, les classes en 2 organisait leur concours de pétanque en semi nocturne. Le soleil était au rendez-vous avec les conscrits afin de passer une soirée conviviale et pleine de bonne humeur pour accueillir les 60 doublettes présentes ainsi que les nombreux spectateurs. Un seul mot à dire : **MERCI À TOUS !!!!**



DON DU SANG



Vendredi 1er avril s'est déroulé la première journée de prélèvement.

Noëlle, au centre de la photo, accompagnée de Nicole et Patrick est venue tendre son bras aux malades pour la première fois à l'âge de 62 ans ; comme quoi mieux vaut tard que jamais !!

Pour la journée du 10 juin, nous nous sommes déplacés à Sainte Colombe sur Gand. En fin de préparation de la salle, nous avons eu la visite de Madame le Maire qui était heureuse de nous accueillir et de mettre le matériel nécessaire à notre disposition pour l'organisation.

Ce sont 135 prélèvements effectués par le personnel de l'E.F.S (Etablissement Français du Sang) et son directeur, Dr Albert Froget.

Satisfaction de l'ensemble des membres organisateurs et notamment son président, Thierry Philibert.

Au retour des vacances, une nouvelle mobilisation des donneurs sera nécessaire afin de mettre à niveau le stock de sang ; elle aura lieu le vendredi 9 septembre de 15h à 19h à St Just la Pendue.

Merci à tous les donneurs et bonnes vacances !

BOULE DU MORILLON (PETANQUE)



Les licenciés vétérans ont représenté le club dans différents concours officiels (La Talaudière, Saint Etienne, Saint Galmier et Saint Jean Bonnefonds). Ces concours débutent le matin de 8h30 à 12h, puis après la pause repas, reprise à 14h.

Le dernier concours a eu lieu le jeudi 30 juin à Saint Romain le Puy.

Nous vous informons que durant la période estivale le club s'entraîne tous les mardis à partir de 18h.

Le rendez-vous est donné à tous les félinois et félinaises adeptes de la pétanque qui sont invités à venir participer !

COMITE DES FETES



Les deux premières manifestations du comité des fêtes furent un véritable succès, après ces années de disette festive.

Tout d'abord, le bal du 9 avril 2022 qui a permis de nous retrouver après plus de 2 ans. Cet évènement a permis de regrouper plus de 200 fêtards jusqu'au beau milieu de la nuit. Nous avons pu continuer les festivités avec un concours de pétanque le

samedi 18 juin, certes sous une chaleur accablante mais toujours dans une ambiance félinoise bon enfant, où se sont affrontés 28 doublettes durant toute l'après-midi, avant de partager une paella appréciée aux lueurs d'un ciel étoilé par non loin de 80 convives. Merci à tous ceux qui se sont déplacés lors de ces deux évènements cela a permis de retrouver nos ambiances pré-covid que nous chérissions tant.

A vos agendas !!!!

Nous vous attendons nombreux lors de la fête du village qui se déroulera le samedi 10 septembre 2022.

N'oubliez pas que les membres du comité sont à la recherche continue de bénévoles. Tous les membres du comité vous souhaitent de passer une excellente période estivale ainsi que de bonnes vacances.

Amicalement.

Le comité.



SOU DES ECOLES



Enfin, le COVID passé, les enfants ont pu présenter leur spectacle de fin d'année samedi 2 juillet. Après-midi maquillage, jeux en plein air autour d'un repas.

Merci à toutes les familles et les enseignants pour leur participation, car grâce à eux plus de 180 repas ont été servis.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !

Le bureau du Sou des écoles



CHEVREUILS FELINOIS



Après deux années d'absence, le trail des chevreuils a pu avoir lieu cette année.

C'est sous un beau soleil, une chaleur intense et dans une ambiance très conviviale que les coureurs se sont venus expérimenter une nouvelle formule : les bouclettes.

Même si le nombre de coureurs était en deçà de celui connu lors des précédentes éditions, cette nouvelle formule a semblé plaire au plus grand nombre et la journée s'est passée sous les meilleurs hospices. Le bureau remercie une nouvelle fois les nombreux bénévoles.



Les trois vainqueurs masculins des quatre boucles

Les chevreuils continuent les sorties hebdomadaires de course à pied et certains participent à différents courses organisées au fil de l'année.

PAS PRESSES

Les "Pas Pressés" ont organisé leur dernière rando du 1^{er} mai "grand public", mais continuent d'être très actifs :

Malgré la concurrence et la sortie de crise sanitaire, la randonnée du 1^{er} mai aura connu un dernier grand succès avec 3381 inscriptions.

Les "Pas Pressés" tiennent à remercier très chaleureusement tous les félinois qui ont participé de près ou de loin à cette formidable aventure. Cette manifestation aura permis de réhabiliter et conserver une grande partie de nos chemins ruraux qui sont maintenant une vraie attractivité pour notre village ; l'enjeu futur sera de les maintenir en bon état. Pour cela, ils comptent sur leurs bénévoles, la municipalité, et tous ceux qui rejoindront le club en prenant une licence FFRandonnée.

Même si la marche du 1^{er} mai n'a plus lieu, le club n'est pas mort, et toutes les autres activités restent d'actualité : marches du mercredi, du jeudi une fois par mois, du samedi, marche nordique... ; il se peut même que d'autres manifestations voient le jour, mais avec une affluence maîtrisée. Enfin 2023 marquera les 50 ans du club, sans doute l'occasion d'organiser une belle fête entre licenciés et autres bénévoles.



SCENE POUR TOUS

Le groupe de théâtre Scène Pour Tous souhaiterait étoffer son effectif.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour nous aider à la mise en scène et également de comédiens.

Notre troupe se compose actuellement de 6 comédiens, 1 assistante souffleuse-répétition et 2 techniciens de plateau.

Nous répétons généralement le mardi soir de 20h00 à 22h00 dans la salle au 1^{er} étage de La ruche.

N'hésitez pas à venir nous voir ou à prendre contact.

☎ 06 03 59 28 28 - fhgrosbellet@gmail.com

La ludothèque organise la

Fête du jeu

Retrouvez des animations
Tout le mois
de juillet 2022
ANIMATIONS GRATUITES

Ouverture de la Fête du jeu :
Samedi 25 juin 2022
de 10h à 18h
Parc municipal de
Montrond-les-Bains

Ludothèque communautaire de Forez Est
4, Allée du Parc - 42190 Feurs
Tél. 09 71 00 49 85 / 06 47 36 23 28 - Courriel ludotheque@forez-est.fr
Communes de Forez Est

www.forez-est.fr

FOREZ-EST
communauté
de communes

PROGRAMME
Animations gratuites !

SAMEDI 25 JUIN 2022
OUVERTURE DE LA FÊTE DU JEU
Nombreuses animations!!!
► De 10h à 18h, parc municipal à MONTROND-LES BAINS

Vendredi 1^{er} juillet
→ SAINT-JODARD
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, parc municipal (près de la salle des fêtes)

Mardi 5 juillet
→ PISCINE FEURS
Jeux de lancer / adresse (dès 6 ans)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

Mercredi 6 juillet
→ SAINT-ANDRÉ-LE-PUY
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, cour de la Médiathèque (ou salle des fêtes si intempéries)

→ COTTANCE
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, Halle municipale

Jeudi 7 juillet
→ FEURS
Atelier numérique "Space team" (dès 12 ans)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

→ PISCINE FEURS
Jeux sportifs (dès 4 ans)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

Vendredi 8 juillet
→ CLEPPE
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, Esplanade de la tour (ou salle des fêtes si intempéries)

→ MARCLOPT
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, cour de l'école (ou salle d'animations si intempéries)

Lundi 11 juillet
→ FEURS
Atelier numérique Monopoly (tout public)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

Mardi 12 juillet
→ FEURS
Animation "Donjon estragon" (7 à 10 ans)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

→ PISCINE FEURS
Jeux de kermesse (dès 6 ans)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

*Sur inscription

Mercredi 13 juillet
→ SAINT-CYR-DE-VALORGES
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, cour de l'école

→ SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, salle du Temps libre

Vendredi 15 juillet
→ SAINT-LAURENT-LA-CONCHE
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, espace vert au centre du village (ou salle des fêtes si intempéries)

→ BALBIGNY
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, City stade, rue Benoîte Chanelière (ou salle P. Cabourg si intempéries)

Lundi 18 juillet
→ FEURS
Atelier numérique Monopoly (tout public)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

Mardi 19 juillet
→ FEURS
Animation "Donjon estragon" (7 à 10 ans)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

→ PISCINE FEURS
Motricité (enfants moins de 6 ans)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

Mercredi 20 juillet
→ JAS
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, salle des fêtes

Jeudi 21 juillet
→ PISCINE FEURS
Atelier numérique Space team (dès 12 ans)*
☉ 9h30 à 11h30 ou 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

Vendredi 22 juillet
→ POUILLY-LÈS-FEURS
Animations jeux (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, Boule du muguet

Lundi 25 juillet
→ FEURS
Atelier numérique Monopoly : découverte du jeu (tout public)
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

Mardi 26 juillet
→ FEURS
Animation "Donjon estragon" (7 à 10 ans)*
☉ De 9h30 à 11h30, Ludothèque

→ PISCINE FEURS
Jeux surdimensionnés (tout public)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

Mercredi 27 juillet
→ PONCINS
Animations jeux (tout public)
☉ De 14h30 à 16h30, bords du Lignon (salle communale si intempéries)

Jeudi 28 juillet
→ PISCINE FEURS
Chasse au trésor (dès 8 ans)*
☉ De 14h30 à 16h30, piscine Forez Aquatic

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 13 JUILLET A LA SALLE DU TEMPS LIBRE DE 14H30 A 16H30 POUR UNE APRES-MIDI A DESTINATIONS DE TOUS ORGANISEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITE

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

JUILLET :

- Samedi 9 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 9 : Concert dansant, 19h, l'Assiette de St Marcel
- Mercredi 13 : Après-midi jeux dans le cadre de la fête du jeu CCFE, 14h30 à 16h30, MTL*

AOÛT :

- Lundi 15 : Messe à la Grotte de Félines, 10h30 (M. CHIRAT)

SEPTEMBRE :

- Samedi 3 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Lundi 5 : Reprise de la gymnastique, féminine, MTL* (C.GONDRAS)
- Mardi 6 : Reprise de la marche nordique, Pas Pressés (B.BISSUEL)
- Mercredi 7 : Reprise de la marche « Pas Pressés » (J. MATHELIN)
- Vendredi 9 : Don du sang à St Just la Pendue, 15h à 19h (J-P THOMAS)
- Samedi 10 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 10 : Fête du village, Comité des fêtes
- Dimanche 12 : Kermesse MAPA Chantepierre, 14h (M.C. PEILLON)
- Samedi 24 : Assemblée Générale des « Pas Pressés », 19h, MTL* (B.BISSUEL)

OCTOBRE :

- Samedi 1 : Classes en 2, MTL* (A. BILLAUD)
- Samedi 1 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 8 et dimanche 9 : Fête des plantes, Château (A. TRIBUIANI)
- Samedi 8 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 15 : Marche nordique, Pas Pressés (B. BISSUEL)
- Dimanche 16 : Semaine bleue : 14h30-18h jeux à la MAPA Chantepierre (M-C PEILLON)

* Maison du Temps Libre